

#2

Mai 2014

BA 217

Carnet de vol



BA 217, LA RECONVERSION PREND FORME

Alors que la Communauté d'agglomération du Val d'Orge signera dans quelques jours l'acte de rétrocession des terrains, deux ans après la signature du Contrat de Redynamisation du Site de Défense, les projets pour la reconversion du site ne manquent pas. En matière d'aménagement, la définition du plan guide a été confiée à Djamel Klouche de l'AUC et les premières esquisses permettront de définir très prochainement les axes structurants du projet.

Dans les mois qui viennent, le développement économique sur le site va s'accélérer avec l'installation d'une école de pilotage de drones civils en lien avec le pôle de compétitivité ASTech Paris Région.

Les projets de coopération scientifique avancent eux aussi avec la signature de deux conventions de partenariat entre différents acteurs du territoire. ♦

L'aménagement de la BA 217 imaginé par Djamel Klouche de l'AUC

Après les études d'urbanisme et d'aménagement paysager menées en 2013 avec trois équipes internationales d'urbanistes : l'AUC, AREP et l'équipe François Leclercq, place à l'élaboration du Plan guide par l'AUC.

La SPL Francilienne Sud Aménagement a lancé une consultation en début d'année pour l'élaboration du document stratégique d'aménagement de l'ancienne Base aérienne 217.

Le groupement mené par l'AUC, sous la responsabilité de Djamel Klouche, a été désigné début février pour rédiger le document prescriptif qui permettra la reconversion des 300 hectares de terrains cédés par l'État au Val d'Orge. Le rôle du Plan guide : définir les orientations d'aménagement en tenant compte des contraintes existantes identifiées par les études préalables du site, afin de traduire les futures opérations dans les documents de planification (SCOT, PLU...).

Pour Djamel Klouche, « il faut imaginer une forme urbaine nouvelle ». Ce nouvel urbanisme intégrera naturellement la vocation économique du site, la volonté de maintenir une continuité paysagère et écologique avec 75 hectares dédiés au maraîchage biologique,

tout en intégrant la question de la place de la Base aérienne 217 dans le contexte métropolitain. Enfin, la valorisation de la piste d'envol, proposée par les trois équipes d'urbanistes, sera intégrée au Plan guide. Une des options retenue est d'en faire un lieu de vie emblématique pouvant accueillir de grands projets événementiels.

Une étude de faisabilité a d'ailleurs été lancée par la SPL sur cette thématique et attribuée à l'agence François Lerclercq.

La SPL a établi une consultation pour réaliser 11 études techniques préalables afin de connaître précisément l'état existant du site, ses atouts et ses contraintes. Cela permettra de réaliser le Plan guide en mesurant la faisabilité générale des futures opérations d'aménagement. Le projet de reconversion prend résolument son envol! ♦



Djamel Klouche
Architecte
et Urbaniste à l'AUC

Drones Center s'installe sur l'ex Base aérienne 217

L'usage des drones civils se démultiplie dans le paysage industriel français.

Avec une croissance vertigineuse de 70 % en 2013, la filière drone est en plein essor et la France conserve une longueur d'avance sur le plan international. Dans quelques semaines, une école de formation et d'essais de drones civils, *Drones Center*, s'installera sur l'ex Base aérienne 217.



Unique en Ile-de-France, l'école proposera une formation complète, alliant théorie et pratique grâce à un espace indoor et outdoor en cours d'autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). Rares en Ile-de-France, ces espaces de vol situés à 25 km de Paris permettront de répondre à la demande croissante de formation dans cette filière. L'école s'adresse à différentes cibles, qu'il s'agisse de personnes amenées à utiliser des drones dans l'exercice de leur activité ou d'entreprises souhaitant bénéficier de la technologie drones dans le cadre de missions ponctuelles. L'enseignement sera assuré par des professionnels experts et l'école prévoit la création d'un service R&D avec l'embauche d'un ingénieur aéronautique.

Drones Center est soutenue par le Pôle de compétitivité ASTech Paris Région, spécialisé dans l'aéronautique et l'aérospatial, qui regroupe plus de 200 membres dont de grands groupes industriels tels que EADS, Dassault Aviation ou encore SAFRAN.

Avec l'installation de l'école de drones sur l'ex Base aérienne 217, l'Agglomération prévoit de travailler en collaboration avec ce pôle de compétitivité afin de multiplier les projets et de constituer un cluster « drones » sur le site de l'ex Base aérienne. ♦

Entretien avec Nicolas Aubourg



Président du pôle de compétitivité
ASTech Paris Région



Quels objectifs vous fixez-vous concernant la filière drones, en particulier pour la BA 217 ?

Je répondrais à votre question selon deux axes, que l'on aborde la filière drone ou bien le développement territorial autour de la BA 217.

Concernant la filière drone, on constate de nombreuses initiatives prises sur l'ensemble du territoire national. Initiatives plus ou moins coordonnées ce qui tend à brouiller les messages devant la multiplicité des acteurs qui se déclarent « dronistes » il nous semble impératif que cette filière se coordonne dans les meilleurs délais. C'est d'ailleurs le rôle que nous a demandé de jouer l'État, à nous, pôles de compétitivité aéronautiques. Aussi, nous engageons des discussions avec nos collègues d'Aerospace Valley et Pégase pour aider à la structuration de cette filière somme toute très prometteuse. Le Président du Domaine Thématique « Architecture Véhicules et Équipements », Claude Tribout, est d'ailleurs notre représentant au sein de cette coordination et nous savons pouvoir compter sur son enthousiasme pour faire avancer le projet.

Pour ce qui est de la BA 217, tout nous laisse à penser que les conditions sont là réunies pour que ce territoire devienne la « demeure » des dronistes franciliens. Nous savons que l'implantation d'une école de drone est en cours de réflexion et la BA 217 présente des atouts indéniables pour accueillir dans d'excellentes conditions ce projet. Cependant, l'histoire nous a démontré que ce sont les acteurs qui par leur dynamisme et par leur capacité d'initiative font de leur territoire un site emblématique. Le pôle ASTech a vocation à mettre en relation les acteurs potentiels sur ce domaine et nul doute que la qualité des atouts de la BA 217 devrait permettre de créer la dynamique nécessaire à ce projet.

Comment envisagez-vous les partenariats avec l'Agglomération du Val d'Orge ?

L'adhésion de l'Agglomération du Val d'Orge est un signe extrêmement fort du partenariat avec ASTech. À nouveau, le rôle d'ASTech est d'animer la filière, mettre les acteurs en relation pour favoriser l'émergence de projet de développement économique fondés sur l'innovation technologique.

Comment les objectifs d'ASTech vont-ils interagir avec les projets de développement économique du site de la BA 217 ?

Encore une fois, il y a une forte convergence de vue entre l'Agglomération du Val d'Orge qui vise à valoriser le potentiel de développement de la BA 217 en tenant compte de l'histoire aéronautique de ce territoire et le pôle ASTech qui vise à développer la filière aéronautique francilienne sur la base des atouts extraordinaires de l'Île-de-France, 1^{re} région aéronautique en Europe, tant par l'emploi, la R&D que la contribution à la balance commerciale. ♦

Coopérations scientifiques

Medicen Paris Région



Une convention de partenariat a été signée avec le pôle de compétitivité mondial Medicen Paris Région afin de soutenir et d'accompagner l'Agglomération dans le développement et l'installation d'activités en lien avec les centres de recherche et la santé.

Medicen regroupe plus de 200 membres et a pour objectif de renforcer la visibilité du pôle à l'international, positionner l'Île-de-France comme un territoire d'excellence, de compétitivité et d'attractivité et de mettre en place des coopérations françaises, européennes et internationales, au service des projets de recherche et d'innovation.

Génopele



L'Agglomération du Val d'Orge, Génopele, l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées (IRBA) et le SIVU signeront le 20 mai prochain une convention de partenariat. Cette convention prévoit de renforcer le pôle de recherche en faisant de l'IRBA et de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) les moteurs du développement. Elle permettra également la mise en relation des différents instituts afin d'amorcer une nouvelle dynamique de développement sur l'ex Base aérienne 217.

Lu dans la presse...

Cadre de ville

5 MARS 2014

ESSONNE

L'AUC va démarrer le plan-guide de la BA 217

Une équipe menée par un architecte-urbaniste va être maintenant désignée pour étudier la faisabilité du projet « d'événementiel hors-format » retenu dans les orientations stratégiques. Le groupement mené par l'agence de Djamel Klouche a été désigné, lui, début février, pour plancher pendant 16 mois sur la rédaction d'un document prescriptif qui permette la reconversion des 300 hectares confiés par l'État aux collectivités. Sa mission devrait démarrer dans les semaines à venir. Parallèlement, la SPL Val d'Orge lance pas moins de onze études techniques préalables.

L'AUC avait déjà participé à la démarche « d'études de positionnement stratégique », menée en 2012-2013 sous une forme proche du concours d'idées - ou de feues les études de définition -, aux côtés d'AREP et de François Leclercq et associés. Cependant, si le projet retenu est bel et bien un « mix » des trois rendus, la désignation du titulaire du marché a dû en passer par une mise en concurrence ouverte.

Pour désigner le titulaire de l'accord-cadre (comprenant, entre autres, le plan-guide), la SPL Val d'Orge avait donc lancé en décembre 2013 un appel d'offres ouvert, dont l'équipe de L'AUC (avec SAFEGE pour la mobilité et Espace Ville pour la réglementation) est sortie lauréate un mois plus tard. [...]

AGENDA

14 MAI 2014

Le GICAT en visite sur l'ex Base aérienne 217

Le GICAT, Groupement professionnel créé en 1978, compte 185 adhérents qui représentent près de 250 membres, grands groupes, entreprises de taille intermédiaire (ETI), petites et moyennes entreprises (PME) qui couvrent un large spectre d'activités industrielles, de recherche, de services et de conseil au profit des forces militaires et civiles nationales et internationales impliquées dans la sécurité ou la défense terrestres ou aéroterrestres.

JUIN 2014

Installation de l'école Drones Center

L'école de formation et d'essai de drones, Drone Center, s'installe sur l'ex base aérienne 217.

Les acteurs opérationnels du projet :



SPL Francilienne Sud Aménagement

La SPL est chargée des études de positionnement stratégique et d'aménagement ainsi que de l'étude des déplacements sur la liaison des RER C et D.



SIVU

Le SIVU est mandaté par la CAVO et la CCVE pour manager le CRSD et piloter le projet du développement économique.



SORGEM

La SORGEM est missionnée par le SIVU pour la valorisation des activités de recherches et de développement ainsi que de la promotion et l'animation du territoire.

